

UNIVERSITÉ IMPÉRIALE.

ACADÉMIE DE NANCY.

SÉANCE SOLENNELLE DE RENTRÉE
DES FACULTÉS

DES

SCIENCES ET DES LETTRES

ET DE

L'ÉCOLE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE

DE NANCY

Le 15 Novembre 1855.



NANCY,

GRIMBLOT ET V^c RAYBOIS, IMPRIMEURS-LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE DE NANCY,
Place Stanislas, 7, et rue Saint-Dizier, 123.

1855.

DISCOURS

PRONONCÉ PAR

M. LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE DE NANCY.

MESSIEURS,

Les institutions vivaces ont, comme les individus, leurs périodes de croissance juvénile et de maturité puissante. Elles vivent, elles croissent tant qu'elles ont du bien à faire, et c'est dans le sentiment profond de cette vérité qu'une bouche auguste prononçait naguère des paroles qui ont ému et rassuré la France.

Quant aux institutions sans but, sans raison d'être, nées d'un caprice passager qui bientôt se refroidit et se détourne, elles ne se développent pas, elles ne savent point grandir.

Il y a là, Messieurs, une règle sûre pour juger une institution nouvelle. Cette institution possède-t-elle un germe de vie, est-elle réellement appelée à faire le bien ? elle ira croissant dès son début. Que les progrès soient lents ou rapides, peu importe, mais il faut qu'il y ait progrès.

Cette règle, ce *criterium*, je vous propose de l'appliquer aux Facultés que nous inaugurons ici même l'an passé. Je les recommandais alors à votre sollicitude ; vous les avez accueillies chaleureusement, et aujourd'hui elles viennent, par l'organe de leurs dignes doyens, avec leur sœur aînée l'École de médecine, rendre publiquement compte des travaux que vous avez si bien encouragés.

Voyons donc, Messieurs, d'un œil froid, en écartant l'éblouissement d'un premier succès dû à votre intelligent patriotisme autant qu'au talent élevé de nos jeunes professeurs, voyons, dis-je, le côté matériel et prosaïque de la question. Quels services les Facultés ont-elles rendus à Nancy, à la Lorraine ? Peuvent-elles en rendre de plus grands, et s'y préparent-elles en redoublant d'efforts, en élargissant le cercle de leur action ?

Des services rendus, me dira-t-on peut-être, est-il déjà temps d'en parler ? Oui, car les Facultés ont commencé déjà à faire de Nancy la capitale universitaire de la Lorraine. C'est vers Nancy que se tournent maintenant les regards de la jeunesse, car c'est là qu'elle trouvera ses juges. C'est à Nancy que vos Facultés ont appelé cette année, de tous les points de votre belle et grande province, ces nouveaux pèlerins de la science qui viennent par centaines recevoir ici la récompense de leurs travaux. Tout à l'heure MM. les doyens vous diront que plus de trois cents candidats des collèges de la Meuse, de la Moselle, de la Meurthe et des Vosges se sont présentés cette année aux épreuves du baccalauréat. Jusqu'à présent Nancy n'y a pas gagné d'argent, mais il y gagne de l'importance. Aujourd'hui que les chemins de fer ont créé au profit de Paris une centralisation d'espèce nouvelle, plus irrésistible que jamais, une grande ville doit s'applaudir de posséder des institutions capables de lutter contre le courant et même de créer des courants nouveaux dont elle reste le centre.

Mais, pour notre ambition comme pour nos devoirs, servir une seule ville, dans toute une province, ne serait pas assez. Les Facultés servent aussi la Lorraine. Là leur action, pour être moins directe, n'est pas moins réelle et profonde. Je puis bien le dire, moi qui chaque jour en constate les effets. Il n'est peut-être pas de collège, dans cette Académie, qui n'ait ressenti cette influence. Partout les collèges vont réorganiser des branches entières de leur enseignement, afin de les mettre en harmonie avec le nôtre et de nous préparer des étudiants sérieux. Partout les jeunes professeurs se sont émus de voir des Facultés si près d'eux. Ils se sont mis en relation avec elles afin d'obtenir des conseils ou une direction pour leurs travaux. A chaque session, des candidats à la licence se sont présentés cette année, tout comme les jeunes

élèves dont je viens de parler. La conquête de ce grade, en effet, c'est l'avenir d'un professeur ; disons plus, c'est la meilleure garantie des familles, et je pourrais vous citer plus d'une ville lorraine qui ne veulent plus admettre de simples bacheliers dans certaines chaires de leurs collèges. A Dieu ne plaise, je me hâte de le dire, que je partage cette tendance trop absolue. Parmi les régents les mieux éprouvés, je vois bien des hommes de mérite qui, pour avoir négligé de se munir à temps de ce titre, n'en soutiennent pas moins dignement le fardeau de leurs pénibles fonctions. Mais si les vétérans du professorat ont conquis le droit de se soustraire à l'épreuve, le même privilège ne saurait être concédé sans regret aux nouveaux venus.

Ainsi, Messieurs, dans le court intervalle d'un an, l'influence salutaire de nos Facultés s'est fait sentir sur la province entière. L'an prochain, nous aurons, j'espère, des résultats plus saillants encore à vous signaler. En fait d'écoles primaires, la Lorraine était depuis longtemps au premier rang des provinces françaises ; elle s'y placera bientôt en fait d'instruction secondaire, et c'est surtout aux Facultés de Nancy qu'elle devra ce nouveau progrès. Le Ministre l'avait bien prévu : si d'une part il propose aux professeurs de nos collèges, comme un modèle parfois désespérant, l'admirable personnel de nos lycées de Metz ou de Nancy, d'autre part il leur fournit le moyen d'aspirer à cette perfection, en instituant au milieu d'eux un centre de haut enseignement, source de progrès toujours ouverte à qui veut y puiser.

C'est à vous, Messieurs, de juger si je me suis trop pressé de parler de services.

Abordons le second point et voyons ensemble si les Facultés peuvent encore plus, ou si elles se résignent à creuser simplement le sillon qu'elles viennent de tracer.

Je diviserai ma réponse en deux parts : l'une pour l'Ecole de droit que cette province a si longtemps réclamée ; l'autre pour l'Ecole nouvelle que nous inaugurons aujourd'hui, et dont MM. les doyens vont bientôt vous entretenir.

Messieurs, cette province a eu beau invoquer son droit et la foi des traités, elle a échoué jusqu'ici. La Restauration qui lui avait enlevé les Facultés données par l'Empereur, n'a pu lui ac-

corder l'École de droit deux fois demandée par la ville de Nancy. Le Gouvernement de Juillet n'a rien donné. Mais enfin la série des échecs s'épuise et celle des réparations commence. L'Empereur, qui peut beaucoup pour les provinces, dote la Lorraine d'un centre de haut enseignement et crée à Nancy deux Facultés. Maintenant que ce grand pas est fait, il est aussi facile de comprendre l'insuccès des réclamations antérieures que de se rendre compte de nos espérances actuelles. Pour cela, il n'est pas nécessaire de faire la critique du passé; il suffit de pénétrer dans la pensée du Gouvernement, pensée féconde dont la réalisation sera l'honneur du réformatcur de l'Université.

« Il est temps, disait l'an passé le Ministre à ses recteurs, de
» lutter contre le préjugé funeste qui tendrait à priver les provin-
» ces de toute vie intellectuelle et à faire refluer vers le cœur de
» l'empire, au risque d'en atrophier les membres, l'énergie vitale
» de la nation..... Mais pour que les hautes études portent tous
» leurs fruits, il faut qu'elles reçoivent une direction ferme et
» uniforme, il faut que les hautes écoles forment un corps forte-
» ment uni et qu'elles se prêtent un appui mutuel. La théologie,
» le droit, la médecine, les hautes spéculations mathématiques et
» physiques, les grandes applications des sciences, comme les re-
» cherches approfondies de la philosophie, de l'histoire et de la
» littérature gagneront à se connaître et à se pénétrer mutuel-
» lement. »

Et ailleurs, non plus l'an passé, mais le mois dernier, cette même idée, toujours dirigeante, revient sous la plume du Ministre :
« L'isolement est mortel aux établissements d'enseignement supé-
» rieur. Aussi tous nos actes ont-ils tendu à les rapprocher, à les
» unir, à les pénétrer en quelque sorte les uns par les autres.
» Les Facultés de théologie et de droit s'appuient sur les Facultés
» des lettres; les Facultés de médecine et les Écoles préparatoires
» s'appuient sur les Facultés des sciences..... » Je m'arrête, Mes-
sieurs, j'en ai lu assez pour vous éclairer et vous faire sentir avec
quel tact l'administration municipale de cette ville s'est associée à
cette pensée mère des succès que vous attendez. C'est qu'en effet
les deux Facultés des lettres et des sciences forment les bases de
l'édifice universitaire. Quiconque veut construire commence par

les fondations. Concéder tout d'abord une Faculté de droit, c'eût été commencer par le faite et bâtir entre ciel et terre. Ayons confiance dans l'avenir, Messieurs ; le plus difficile est fait, car les premières assises sont posées. Il nous sera donné, sans doute, de voir achever et couronner l'édifice. Vous n'êtes pas seuls à le désirer ; au succès de votre cause, le Pouvoir lui-même me semble intéressé, car il ne faut pas que, sur votre immense frontière, nos voisins puissent se dire : toute province qui s'annexe à la France est fatalement absorbée dans le rayonnement parisien, à moins qu'elle ne garde obstinément son idiome ou qu'elle ne lutte contre la fusion. Oui, Messieurs, une province comme la vôtre a tout à gagner avec un gouvernement qui sait si bien comprendre, à l'extérieur, le respect des droits de tous, à l'intérieur, les vrais intérêts du pays, et qui, pour protéger les uns ou satisfaire les autres, possède la liberté d'action sans laquelle les grandes entreprises restent à l'état de rêves impuissants.

Parlons maintenant de l'enseignement nouveau des sciences appliquées. Il ne s'agit de rien moins que de créer nous-mêmes à Nancy, avec les seules ressources de notre organisation provisoire, une troisième Faculté, une Faculté de l'industrie. Ici je dois donner quelques explications, car je tiens avant tout à bien faire comprendre le but et la nature de l'œuvre à laquelle les deux Facultés se vouent de concert.

L'Université a pu mériter son nom à une époque où les carrières libérales comptaient seules pour quelque chose, lorsque les savants professaient un noble dédain pour ce qui est simplement utile, lorsque la pratique des arts encore peu avancée repoussait à son tour la théorie, et méconnaissait les services qu'elle en tire aujourd'hui. L'Université s'était modelée sur la société ; elle enseignait les classes supérieures. Qu'eût-elle appris aux classes industrielles ? Peu à peu les choses ont changé : les sciences se sont rapprochées de la pratique, tantôt pour la guider, tantôt pour en recevoir l'impulsion, et de cette union de plus en plus intime il est résulté, d'une part, une industrie colossale qui soutient sur ses larges assises les nations modernes ; d'autre part, un immense corps de doctrines, intermédiaire obligé entre la théorie et la pratique, ce que l'on nomme aujourd'hui la science de l'ingénieur.

L'Université qui doit embrasser toutes les sciences, pourrait-elle donc négliger celle-là ?

Il y a plus, la société elle-même s'est transformée sous cette double influence dont je ne recherche ici ni l'origine, ni la raison providentielle. Les directeurs de travaux, les agents de l'exploitation industrielle, depuis l'ouvrier instruit jusqu'à l'ingénieur, jusqu'aux chefs de nos grandes compagnies, constituent désormais une classe puissante, et, pourquoi ne pas le dire, la plus puissante de toutes. A elle appartient l'avenir, car rien ne limite son essor. C'est par elle que la France est enfin devenue ce qu'elle est aujourd'hui, une démocratie laborieuse, ou plutôt, grâce en soient rendues au Prince qui a su comprendre son époque, une démocratie hiérarchisée.

L'Université qui doit appeler dans son sein toutes les classes, pourrait-elle donc négliger celle-là ? L'Université offre aux professions libérales des collèges par centaines, et des Facultés ; elle a des milliers d'écoles primaires pour les enfants des villes et des campagnes ; ne doit-elle rien à ces mille carrières de l'industrie qui, pour n'être pas libérales dans l'ancien sens de ce mot, n'en exigent pas moins l'emploi continu de l'intelligence la plus développée ?

La réponse ne saurait être douteuse ; les faits parlent trop haut de nos jours. C'est parce que cet enseignement est né en France, où depuis soixante ans les écoles des ponts et chaussées, des mines, des constructions navales, du génie militaire, de l'artillerie, l'école polytechnique enfin le distribuent chaque année à une jeunesse d'élite qui le répand à son tour ; c'est parce que nos armées industrielles et guerrières sont savantes que la France est aujourd'hui la plus forte des nations. Partout on trouve des braves, partout on compte des généraux expérimentés et dévoués, mais où trouverait-on, hors de France, cette masse irrésistible d'hommes instruits dont le développement intellectuel assure la vigueur morale, maîtresse de ce monde.

Eh bien, Messieurs, l'enseignement des sciences appliquées a pour but de généraliser ces bienfaits jusqu'ici concentrés dans les hautes écoles. Nos nouveaux cours seront publics ; le Ministre nous a donné l'ordre d'en ouvrir les portes à tout venant. Nous

espérons avec lui qu'ils contribueront à développer la prospérité de cette province où tous les éléments se trouvent rassemblés, richesses agricoles, métallurgiques, manufacturières, capitaux et énergie, hommes supérieurs et bras intelligents. En plaçant ici cet enseignement nouveau, le Ministre en marque assez le caractère. Nancy n'est point une ville industrielle; s'il s'agissait d'une école d'arts et métiers, peut-être faudrait-il aller ailleurs. Mais nous n'avons point la prétention de former et de lancer dans le monde, armés de toutes pièces, des constructeurs, des mécaniciens, des appareilleurs, des chefs d'atelier; ce que nous nous proposons, c'est d'offrir à la jeunesse laborieuse ce fonds commun que la science moderne met au service de l'industrie, ces théories immédiatement applicables aux travaux de tous les jours, ces exercices pratiques qui, sans être déjà l'art ou le métier, offrent cependant une initiation nécessaire à quiconque ressent l'ambition d'être, dans sa spécialité, à la hauteur de son époque et de ses rivaux.

Le champ que je viens de circonscrire est encore si vaste, que le personnel actuel des Facultés ne suffirait pas pour en explorer toutes les régions, quand bien même nous aurions dès aujourd'hui les collaborateurs que le Ministre nous adjoindra sans doute l'année prochaine. Afin de combler des lacunes, j'ai dû faire appel au zèle et au dévouement des habitants de Nancy. Je suis heureux de pouvoir dire que cet appel a été entendu. Avec un désintéressement au-dessus de tout éloge, MM. Morey, L. Parisot, Mélin ont bien voulu se charger de représenter parmi nous l'architecture, l'hygiène et la science du dessin. Je les remercie publiquement au nom de S. Exc. M. le Ministre de l'Instruction publique, qui m'a chargé de leur exprimer sa vive gratitude.

Actuellement, Messieurs, vous pouvez vous faire une idée nette de nos projets : fonder une Université complète où toutes les connaissances humaines seront vulgarisées, où toutes les classes de la société trouveront l'aliment qui leur convient; appeler à nous la jeunesse d'une grande province; établir des relations intellectuelles avec nos voisins, qui savent notre langue, qui ont adopté nos lois, qui se souviennent peut-être d'avoir été Français; peupler Nancy d'étudiants et de familles nouvelles; animer ses rues et ses places royales; enrichir, si nous le pouvons, cette noble

ville digne de tant d'intérêt, et propager jusqu'aux confins de la Lorraine « le mouvement intellectuel dont nos grandes provinces » universitaires ont été si longtemps privées. »

Seraient-ce là de pures rêveries ? Non, le présent est pour vous le gage de l'avenir. L'an dernier, vous aviez trois Facultés, en comptant sous ce titre votre École de médecine dont Nancy est justement fière et que Paris sait si bien apprécier. Un an à peine se passe, et voici déjà qu'une quatrième Faculté se fonde avec le concours de tous. Dans un an peut-être, je ne sais, mais je l'espère, une cinquième École viendra couronner l'édifice. Ainsi l'institution nouvelle montre qu'elle renferme un germe de vie, car elle se développe déjà. Elle vivra donc, elle grandira comme tant d'autres créations d'un règne où la France a enfin trouvé la solution de ses crises, la revanche de ses désastres, la conscience de sa force et la garantie de son avenir.

